comment utiliser des extraits de textes et des images dans le respect du droit d'auteur ?

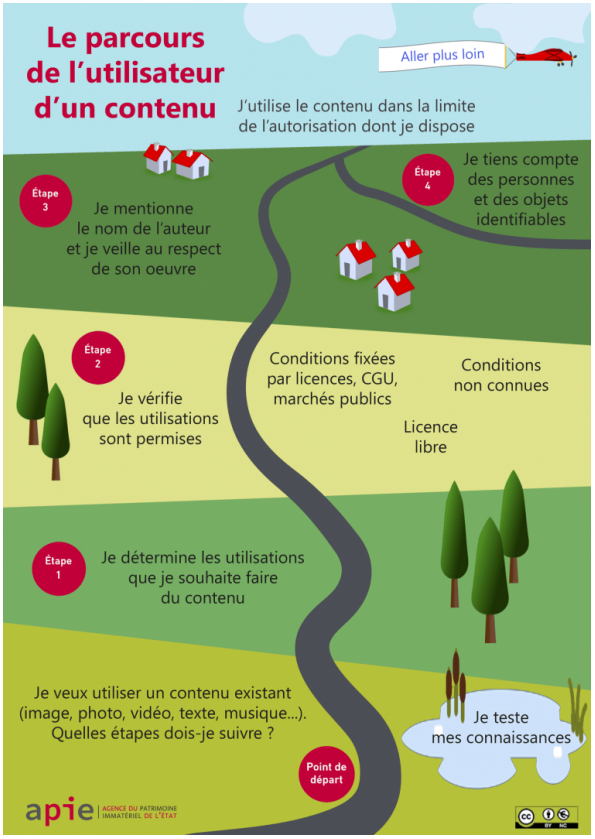
publié le 20.09.22 |par emma monnier

comprendre la notion d'exception pédagogique en france et connaître les critères qui permettent d'utiliser des œuvres soumises au droit d'auteur dans un cadre éducatif.

deux situations peuvent se présenter : la situation classique qui concerne tout citoyen et la situation de l'enseignant.

1. cas du citoyen

pour réutiliser un contenu venant d'internet, suivre le guide rédigé par l'agence du patrimoine immatériel de l'état de façon à respecter le droit d'auteur.



auteur(s)/autrice(s) : ministère de l'economie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique licence : cc-by-nc source : ministère de l'economie des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

ce guide est téléchargeable ci-après.

2. documents à télécharger

guide utilisation contenus.pdf

3. cas de l'enseignant

une exception pédagogique existe et autorise les enseignants à utiliser librement des contenus pour leurs leçons.

le centre français du droit d'exploitation de la copie (cfc) propose un guide à destination des enseignants afin d'enrichir le contenu de leurs cours (par des livres, de la presse, des images ou des musiques imprimées) dans le respect des droits d'auteurs.

de plus une foire aux questions complète ces explications pour répondre aux interrogations récurrentes des enseignants.

plus d'informations sur le site du cfc.

CRÉDITS

AUTEUR(S)/AUTRICE(S) ET MISE EN LIGNE

emma monnier

stagiaire au sein de l'équipe éditoriale du site culturesciences-chimie